

Prolongation du chômage de la Haute Seine **27 septembre 2013**



Direction Territoriale
Bassin de la Seine

Les travaux de régénération des grandes écluses de Varennes, la Cave et Vives Eaux, sur la Haute Seine se terminent et seront réouvertes à la navigation le lundi 30 septembre après un chômage de 5 semaines du 26 août jusqu'au 29 septembre.

Un grave aléa de chantier est venu néanmoins compliquer les interventions sur les vantaux des portes de l'écluse du Coudray-Montceaux.

Malgré toutes les investigations réalisées préalablement au chantier, des échantillons prélevés sur la tranche des portes ont été déclarés positifs à la présence d'amiante, imposant le strict respect des consignes liées aux travaux sous ambiance amiantée. Cet endroit des portes n'a pu être mis à jour qu'à l'issue des travaux de dépose des éléments immergés de « buscage » qui recouvraient cette partie.

VNF met tout en œuvre pour traiter rapidement cette difficulté, tant du point de vue de la réglementation que techniquement afin de pouvoir remettre en service cet ouvrage au plus vite, mais avec un retard prévisible d'au moins quatre semaines par rapport au 30 septembre, date initialement programmée de réouverture à la navigation.

L'intégralité des travaux de rénovation prévus, n'aura pu toutefois être réalisée lors de ce chômage programmé, mais l'essentiel est bien de remettre en service l'axe Seine amont, dans les meilleurs délais,

Cette situation complexe engendre des répercussions multiples :

- au plan technique, les portes étant démontées et déséquipées, il n'est pas possible de les remettre en place en l'état.

Avec l'aide de l'Inspection du travail et de la CRAMIF, de nouveaux modes opératoires sont en cours de validation afin de reprendre le travail sur les portes, avec l'obligation préalable de décontaminer les enceintes de sablage polluées par l'amiante.

Il restera cependant à remonter sur les 4 vantaux, tous les éléments de mobilité, les vantelles, les buscs, etc..., les remettre en eau, faire les essais et enfin démonter les batardeaux.

Toutes ces tâches même ordonnancées de façon optimale conduisent à un délai minimal de l'ordre de quatre semaines.

La solution de remise en service de façon très sommaire de l'écluse secondaire, désaffectée depuis une quinzaine d'année est également examinée en urgence même si son enfoncement n'est que de 1,80 m.

- Concernant les bateliers :

Les bateliers affrétés régulièrement sur la Seine amont sont pour le plus grand nombre affectés par ce prolongement d'arrêt de navigation, soit parce qu'ils sont en amont et retenus sur la Haute Seine, l'Yonne ou la Petite Seine. Il y a en effet très peu de trafic purement local. Soit parce qu'ils ne trouvent pas à s'affréter à l'aval.

Les dispositions d'indemnisation existant à VNF pour le transport de marchandises seront appliquées avec la plus grande compréhension et célérité.

Des avances pourront être versées aux mariniers qui en feront la demande.

Une réunion d'information avec les représentants de la profession est organisée le mardi 1er octobre 2013 après-midi.

Pour les chargeurs et clients qui font appel à la voie d'eau, VNF est bien conscient des conséquences importantes occasionnées par la rupture de la chaîne logistique, particulièrement pour ce qui concerne les granulats en Ile de France.

VNF est prêt à faciliter toutes les solutions de substitution qui pourraient être imaginées :

- transbordement route/voie d'eau sur des quais situés à l'aval du Coudray-Monceaux,
- transbordement amont/aval du Coudray-Montceaux
- aménagement des horaires de navigation sur les itinéraires ouverts
- recours à la voie ferrée.

Une réunion de travail est organisée le mardi 1er octobre 2013 matin avec l'UNICEM IDF pour évoquer toutes les pistes de solution.